COMMUNE DE ROQUEFORT-LES-PINS

fortis ut rupes

état des lieux et perspectives

Donnons de la suite à vos idées

ROQUEFORT 2030

ma ville à la campagne

I aménagement

a urbanisme

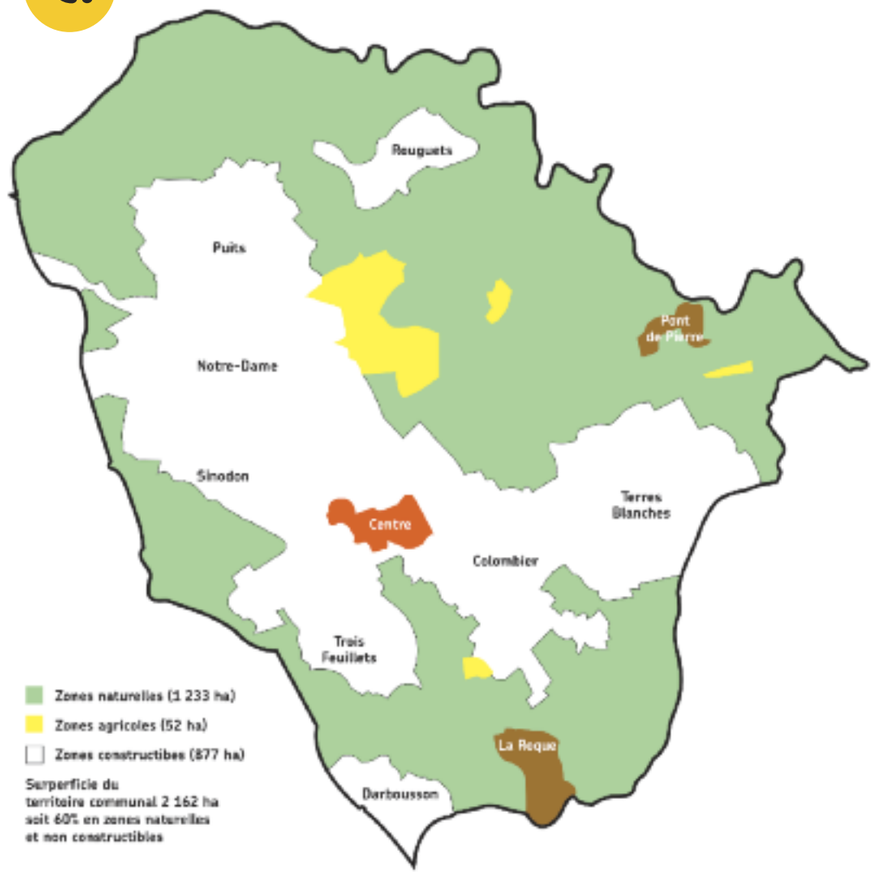

Un territoire de 2.162 ha dont :

- 1.233 ha protégés (donc inconstructibles) ;
- 52 ha de zones agricoles, véritable poumon vert de la commune représentant 60% de la surface communale.

Au total, 877 ha restent constructibles inscrits au Plan Local d'Urbanisme (P.L.U. de 2017), diminués de 117 ha par rapport au P.O.S de 1986. Ils se répartissent de la façon suivante :

- Les quartiers groupés historiques (Notre-Dame et le Colombier) qui peuvent progressivement se structurer
- Les hameaux traditionnels créés au fil du temps comme les Terres Blanches, le Château... et plus récemment les Hauts de Roquefort qui comporte des services publics
- Le centre en cours de densification (Le Plan) pour créer un centre-bourg qui faisait défaut à la commune. Les principaux équipements publics et commerces y sont regroupés.
- Les quartiers à l'habitat diffus accueillant des constructions limitées dans un environnement privilégié.

La densité de construction varie, selon les secteurs, entre 6% et 16% maximum avec des règles de constructibilité strictes, qui n'ont pas varié depuis l'origine.

- Le tout constitue une "ville à la campagne" puisque bénéficiant de l'ensemble des services nécessaires aux habitants dans un environnement sauvegardé, en grande partie boisé, et d'une qualité de vie reconnue et enviée.
- Important : les hauteurs des bâtiments sont limitées à 7m, la constructibilité (coefficient d'emprise au sol des bâtiments) est de 3% à 16% selon les zones. La densification est donc maîtrisée.
- Les logements groupés sont implantés dans le centre, dans certains hameaux et autour de services publics.

b démographie

Evolution de la population depuis 1968

Année	1968	1975	1982	1990	1999	2010	2015	2018
Nombre d'hab.	1 575	2 507	3 432	4 714	5 239	6 355	6 628	6 874
Rés. princ.	575	909	1 299	1 706	1 949	2 358	2 504	
Rés. second.	110	456	473	489	493	590	706	

Avant la mise en œuvre du Plan d'Urbanisme (POS de 1986) on constate une période de forte croissance, puis une diminution due à l'application du POS suivie d'une stabilisation depuis 2010.

- Si on avait conservé la croissance constatée avant le POS, la commune compterait aujourd'hui 9 000 habitants.
- Les résidences secondaires sont stables, aux alentours de 10 à 15% des logements
- La taille moyenne des ménages (recensement 2015) est de 2.26 personnes

Incidence du P.O.S sur l'évolution de la population

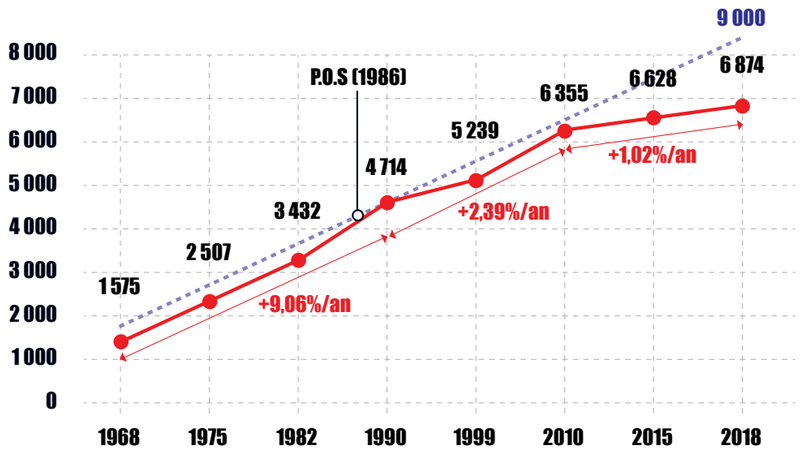

I aménagement (suite)

c logements

Implantation des opérations des logements groupés

Comparatif des densités entre les phases 1 et 2 du centre-village				
	Surface du terrain	**Nombre de logements**	**Surface des planchers**	**% de planchers/terrain**
Centre 1	12 000 m²	80	6 274 m²	52
Centre 2	35 000 m²	200	13 600 m²	39
Coefficient	**+ 2,9**	**+ 2,5**	**+ 2,2**	**- 0,7**

L'habitat traditionnel est la villa avec un jardin.

Pour s'adapter à l'évolution des besoins, un habitat plus groupé est apparu. Il a été complété par des logements pour actifs, concentrés sur le centre et un nouveau quartier, pour satisfaire les demandes.

Ce type d'habitat est imposé par l'Etat (loi de Solidarité et de Renouvellement Urbain) qui prévoit 25% de logements sociaux sous peine de pénalités. La commune en comporte environ 10%.

Les logements sociaux réalisés sont disponibles en location (65%) et en accession à la propriété (35%). Cette dernière modalité à permis à de nombreux jeunes couples roquefortois d'accéder à la propriété, ce qui leur aurait été difficile autrement compte tenu du prix du foncier.

Des opérations pour seniors ont également été réalisées.

IMPORTANT :
Avec une surface de planchers supérieure à celle du centre 1 (52% de la surface du terrain), le centre 2 sera moins dense (39% seulement de la surface du terrain).
En outre, le centre 2 comportera 2.500 m² d'activité tertiaire et commerciale et 400 m² d'équipements publics.

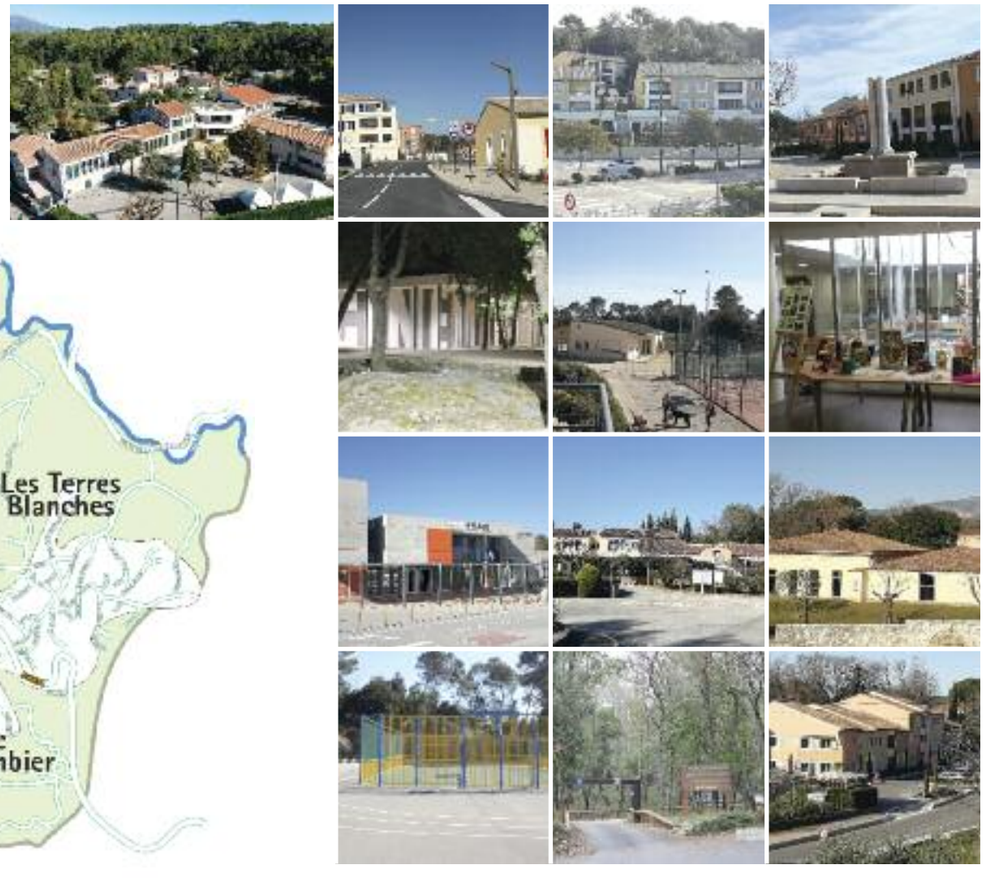

d équipements publics

Liste des équipements publics existants

1. Cimetière du Pas de l'Aï
2. Cimetière Notre-Dame
3. Déchèterie
4. Centre de secours
5. Centre technique municipal
6. Gendarmerie
7. Parc naturel départemental
8. Collège César
9. Skate Parc
10. Futur groupe scolaire
11. Courts de tennis
12. Stade
13. Pôle Santé
14. Poste
15. Police municipale
16. Cinéma Pavillon Bleu
17. Crèche
18. Médiathèque "Le Bon Accueil"
19. Espace Charvet
20. Hôtel de Ville
21. Ecole primaire du Plan
22. Jardin d'enfants
23. Ecole maternelle Layet Boutonnier
24. City stade
25. Ecole Maria Mater (sous contrat)
26. Lycée Simone Veil
27. Collège Niki de Saint Phalle

1 aménagement (suite)

ma ville à la campagne

Donnons de la suite à vos idées ROQUEFORT 2030

e vie économique, tourisme

Tous les commerces de première nécessité et services sont présents sur la commune.

Commerces de bouche :

Restaurant	9
Boulangerie	2
Boucherie/charcuterie	2
Alimentation Bio	1 + fruits et légumes
Traiteur	2
Fruits et légumes	2
Cave à vin	1
Supermarché	1

Etablissements de services :

Tabac presse	2
Presse	1
Papeterie	1
Coiffeur	3
Beauté – Esthétique	4
Vêtements	2
Couture	1
Pressing	1
Fleuriste	1
Toilettage canin	1
Antiquaire	1
Bazar	1
Informatique	1
Alarme – Sécurité	1
Pompes funèbres	1
Mécanique	4
Carrosserie	1
Aire de lavage	1
Station-service	2
Location matériel outillage	1
Piscine – Déco jardin	2
Miroiterie	1
Ferronnerie – Serrurerie	1
Décapage	1
Menuiserie alu	1

Professions libérales :

Cabinet d'avocat	1
Etude notariale	1
Cabinet d'assurances	1
Agences immobilières	7
BE d'architectes	2

Etablissements financiers :

Agence bancaire	4 (dont La Poste)

Etablissements de loisirs et tourisme :

Agence de voyages	1
Maison d'hôtes	7
Centre équestre	3
Camping	2

I aménagement (suite)

F énergie, eau potable et assainissement

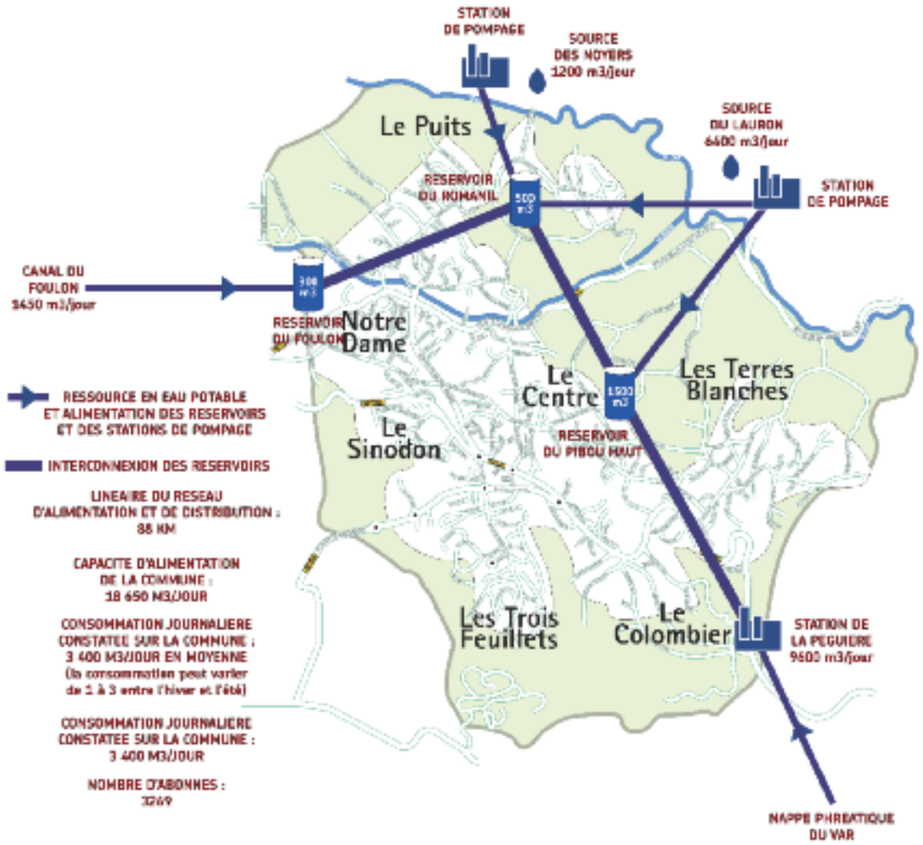

Le réseau d'eau potable est organisé autour de 4 sources d'alimentation d'une capacité totale de 18.650 m³/j et de 3 réservoirs d'une capacité totale de 2.300m³ interconnectés entre eux.
Au total, le réseau de distribution représente 88 km et alimentent 3.269 abonnés.
Prix de l'eau : 2.45€/m3 dont 0.63€ de taxes.

Le réseau d'assainissement est essentiellement limité au centre et aux principales voies raccordables gravitairement (en pente naturelle). Les difficultés rencontrées pour son extension sont dues aux investissements nécessaires par rapport au peu de bâtiments raccordables.
Rappelons que, dans les quartiers, 100 m de tuyaux représentent un investissement de 40.000 € pour ne desservir, au maximum, que 3 habitations. Le financement de ces extensions amènerait à quadrupler le prix du m³ d'eau.

Le réseau d'eaux pluviales : les constructions ont, au fil du temps, bouleversé les écoulements naturels. Désormais, les documents d'urbanisme imposent des bassins de rétention pour tous les nouveaux bâtiments.

La fibre (Très Haut Débit) connaît son déploiement progressif qui couvrira prochainement l'entier territoire communal. Pour l'heure, quelque 400 foyers sont déjà éligibles.

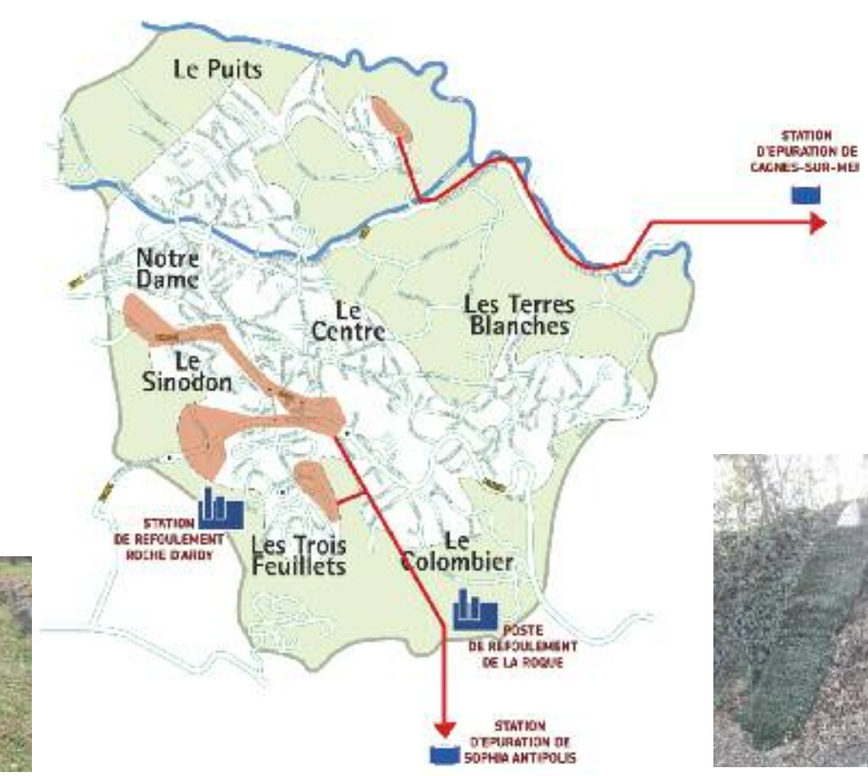

2 qualité de vie

a développement durable

Un groupe de travail municipal a été créé pour élaborer une **"Charte du Développement durable".** Il s'agit de donner une impulsion plus forte et une cohérence aux actions municipales menées en faveur de l'environnement..

Cette charte s'articule autour de 4 thématiques et décline des objectifs et des actions impliquant la commune et ses habitants :

- Economie d'énergie et réduction de la pollution ;
- Cadre de vie et protection de la biodiversité ;
- Vie citoyenne et cohésion sociale ;
- Modes de production et de consommation responsable.

Non figée, cette charte est amenée à évoluer avec de nouveaux projets et de nouvelles actions visant à améliorer la qualité de vie et renforcer l'attractivité de notre territoire.

A ce jour :

- Tout l'éclairage public est désormais équipé d'ampoules de type LED moins energivores ;
- Les plantations et espaces verts communaux bénéficient de traitements phytosanitaires non chimiques ;
- Le remplacement progressif des plantations donne la priotité aux essences nécessitant peu d'eau (essences méditerranéennes, plantes grasses...) ;
- La création de deux emplacements de recharge pour véhicules électriques (centre-village et parking du centre commercial) ;
- La création de trois aires de covoiturage (parking du Parc des Sports, parking de la mairie et aire de stationnement de Notre-Dame) ;
- La mise en place d'une campagne pluri-annuelle de débroussaillement qui concerne tant le domaine communal que les espaces privés afin non seulement d'embellir mais aussi de préserver le bâti existant en luttant contre les incendies ;
- La mise en place d'opérations régulières de lutte contre les dépôrs sauvages ;
- Le traitement d'insectes nuisibles ("Palmier 06" de lutte contre le charançon rouge, opération anti-moustiques, chenilles processionnaires...) s'effectue selon des méthodes douces ;
- La consommation d'eau pour l'arrosage communal est contrôlée. L'arrosage s'effectue aux heures creuses d'électricité au "goutte à goutte" sur la plupart des espaces plantés ;
- Les scolaires sont sensiblisés au respect de l'environnement par le biais d'opérations comme "Anti Gaspi" dans les restaurants scolaires, le jardin pédagogique à l'école primaire... ;
- Nombreux sont les Roquefortois qui ont adhéré à l'opération "Zéro déchet" initiée par Univalom et soutenue par la municipalité.

2 qualité de vie (suite)

b finances communales

Diminution des intérêts de la dette

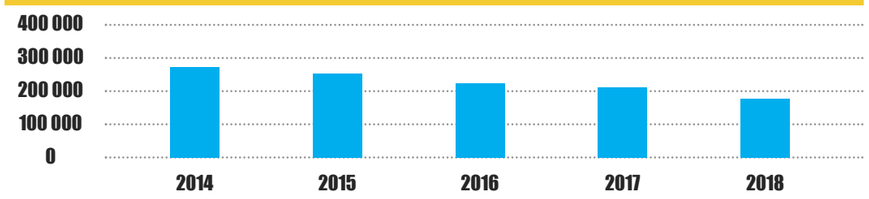

Baisse des charges de personnel et maîtrise des charges générales

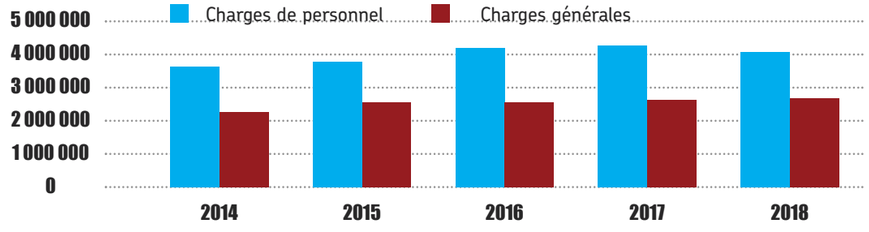

Communes de même strate	Taxe d'habitation	Taxe Foncier Bâti	Taxe foncier non bâti
Roquefort-les-Pins	15,17%	13,07%	36,02%
Biot	15,20%	14,00%	12,60%
La Gaude	14,22%	15,08%	63,02%
Le Rouret	14,77%	14,65%	63,00%
Pégomas	17,08%	17,16%	39,55%
La Colle-sur-Loup	18,57%	19,39%	21,85%
La Trinité	18,60%	19,93%	26,97%
Carros	19,34%	18,60%	71,58%
La Roquette-sur-Siagne	19,60%	22,10%	49,40%
Théoule	24,02%	18,88%	72,20%
Moyenne départementale	25,99%	18,05%	28,99%
Moyenne nationale	24,47%	21,00%	49,46%

Comme la grande majorité des villes de France, Roquefort-les-Pins subit de plein fouet les baisses drastiques des aides de l'Etat. En 2017, l'Etat a même prélevé plus qu'il n'a donné ! De sérieux manques à gagner qui ont contraint la municipalité à légèrement augmenter les taux communaux qui n'avaient, depuis 2014, connu aucune augmentation.

En dépit de cette hausse des taux, la fiscalité roquefortoise demeure :
- Parmi les plus basses des communes de même strate ;
- Très largement en-dessous de la moyenne départementale ;
- Très largement en-dessous de la moyenne nationale.

La rigueur de gestion permet, pour l'heure, une bonne santé des finances communales que révèlent :
- Un taux d'autonomie de 42,4% (contre 33% en moyenne française)

Le taux d'autonomie est la part de ressources propres à la commune par rapport à ses ressources globales ;
- Une nette diminution de la dette en lien avec la fin de certains emprunts ;
- Une dette par habitant de 763€ (contre 867€ en moyenne pour les communes de même strate)

Toutefois, le taux d'épargne brute (5,86%) est moins satisfaisant que par les années passées et traduit bien l'incidence des baisses successives des aides de l'Etat. Ces dernières contraignent la municipalité à une réflexion sur les tarifs des services proposés à la population (cantines, centre de loisirs, garderie...).

En bleu : ce que l'État donne (Dotation Globale de Fonctionnement
En rouge :ce que l'État prend (Pénalités Loi SRU + Fonds de Solidarité aux Communes Pauvres)

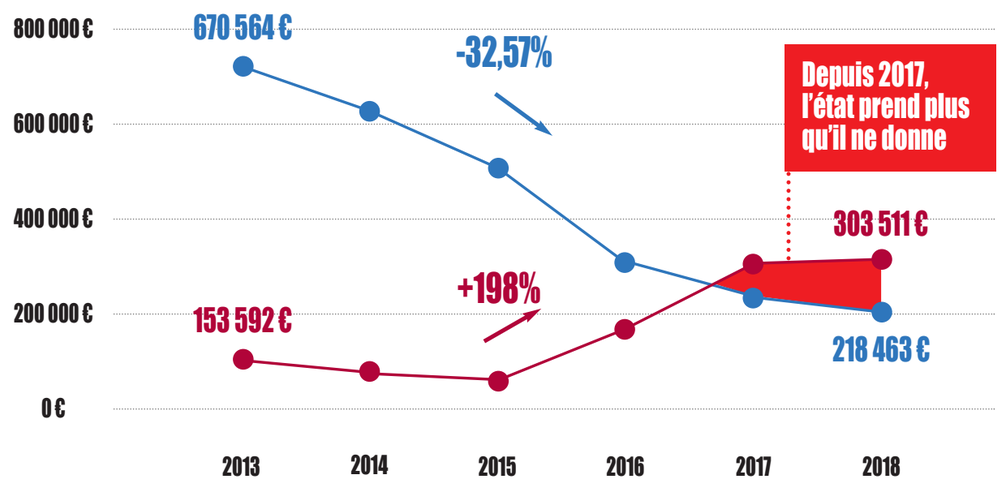

DEPUIS 2017, C'EST LA COMMUNE QUI ENTRETIENT L'ÉTAT !

Cumulé sur les cinq derniers exercices, le manque à gagner sur les recettes s'élève à 2,8 millions d'euros.

2 qualité de vie (suite)

c déplacements, transports, modes doux et stationnement

Les déplacements pendulaires professionnels des Roquefortois représentent 2 753 emplois qui se répartissent de la façon suivante :

- 683 travaillent à Roquefort-les-Pins ;
- 2 070 travaillent dans une autre ville et principalement sur, d'une part, Sophia Antipolis, Antibes, Cannes et, d'autre part, sur la métropole niçoise ;

Ces déplacements s'effectuent essentiellement sur la route de Valbonne (RD 204) et celle de Nice (RD 2085).

- A ces déplacements s'ajoutent le transit sur ces mêmes routes à partir de l'extérieur (accès à Sophia, transit Grasse-Nice…) ;
- A ces déplacements s'ajoutent également - ils sont de plus en plus significatifs -, les livraisons à domicile dues au succès des achats en ligne.

Une étude du trafic révèle que :

- La RD 2085 (route de Nice à Grasse) reçoit 11 500 véhicules/jour en moyenne (limite entre trafic "modéré" et "soutenu").
- La RD 204 (route de Sophia) n'est considéré, par la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, que comme "moyennement saturé" à partir du collège César.

La conclusion de cette étude, réalisée dans le centre en septembre 2018 aux heures de pointe (7h45-8h45 et 16h15-17h15), indique que *"le secteur est fluide en heure de pointe matin et soir, avec des réserves de capacité très supérieure à 20% pour toutes les branches de tous les carrefours"*.

Etude du trafic actuel aux heures de pointe

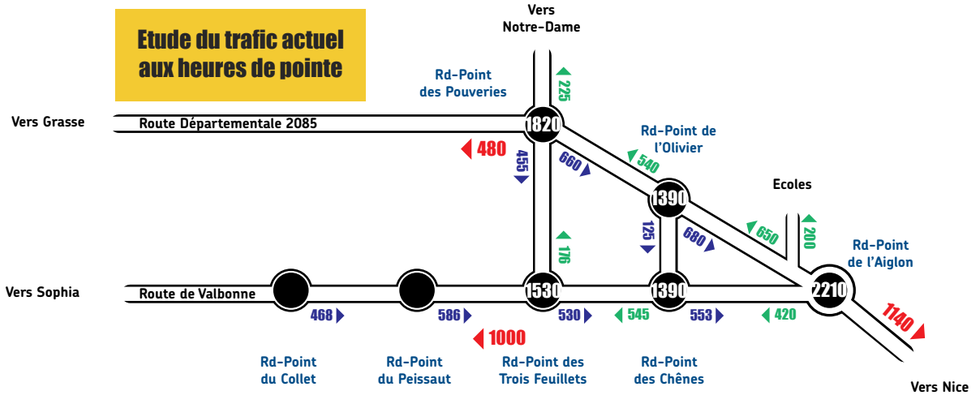

Réserves en capacité de trafic aux heures de pointe

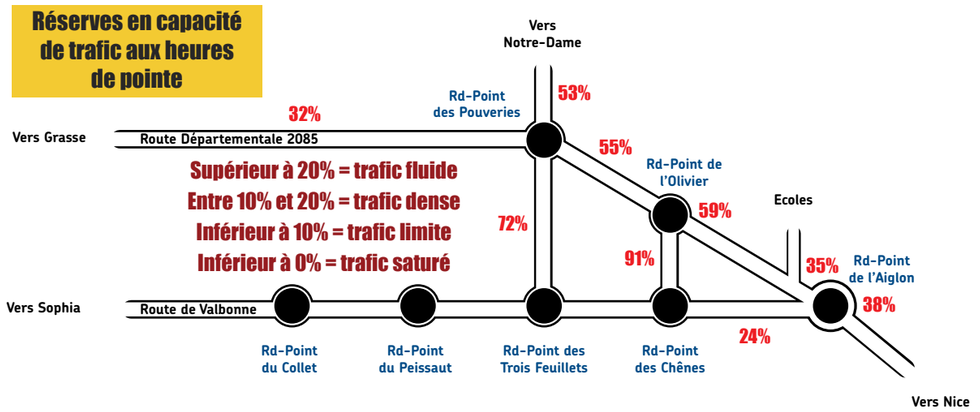

En conclusion : une importante marge de manœuvre pour l'avenir. Le trafic qui sera généré par les nouveaux logements est largement absorbable d'autant que le flux du Chemin de Valbois est déjà comptabilisé sur le rond-point de l'Olivier (à ce jour : tourne-à-gauche interdit) et n'aura donc aucune incidence par le futur.

Impact de l'extension du centre village sur le rond-point de l'Olivier aux heures de pointe

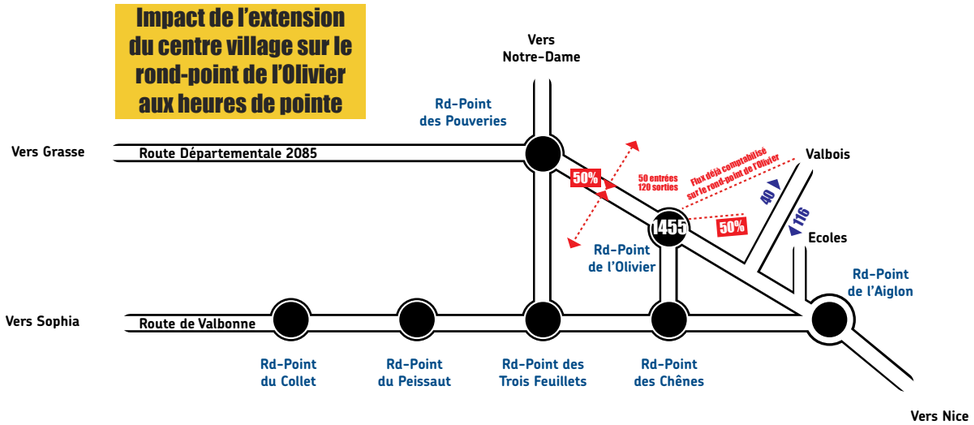

Analyse du trafic quotidien sur la RD 2085

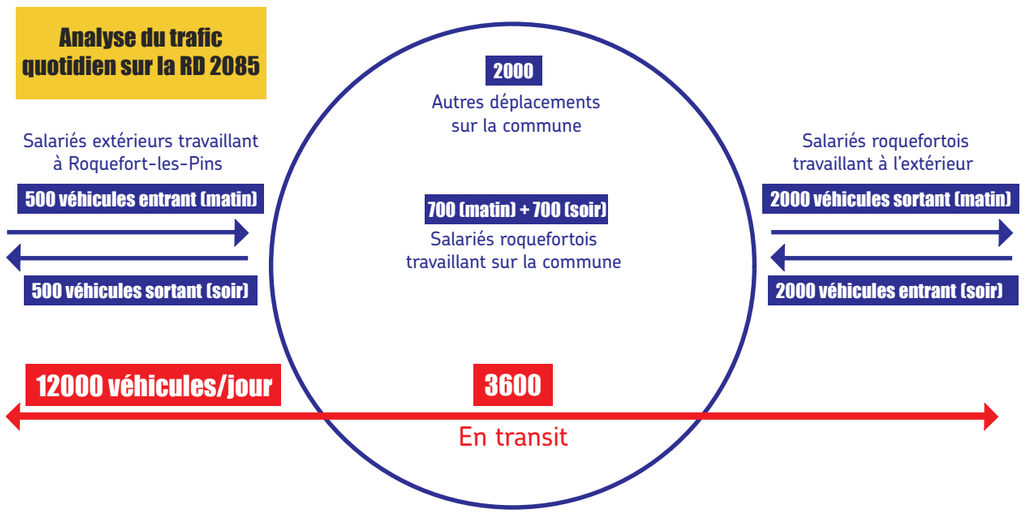

L'analyse révèle que 30% du trafic constaté quotidiennement sur la RD 2085 sont dus à des véhicules extérieurs, traversant la commune sans s'y arrêter.

2 qualité de vie (suite)

c déplacements, transports, modes doux et stationnement

Les parkings de la commune compte 20 aires de stationnement proposant 938 places totalement gratuites.

L'occupation maximale est de :

- 383 places occupées entre 10h et 11h ;
- 276 places occupées l'après-midi ;
- 204 places occupées le soir.

Le taux de remplissage est de 64%. L'étude de trafic réalisée en 2018 définit cette offre comme "très satisfaisante, voire abondante".

Transports en commun :

L'offre de la CASA est constitué :

- Des lignes 26 et 27s vers Sophia Antipolis avec 10 rotations par jour ;
- De 13 lignes régulières de transport scolaire ;
- Du transport à la demande (IciLà), pour 1€ par voyage.

L'offre du Département est constitué :

- De la ligne 500 (Nice-Grasse) avec une rotation toutes les 30mn.

Déplacements doux :

Progressivement étoffé, le réseau de pistes cyclables représente 7 km.

Dans un souci d'économies et d'optimisation de ses investissements, la municipalité procède à l'extension de ce réseau en profitant des améliorations apportées au réseau routier lui-même ou aux travaux en cours ou à venir afin de ne pas multiplier les coûts d'intervention.

2 qualité de vie (suite)

d espaces verts, patrimoine, embellissement

Le territoire communal compte 53 km de chemins de randonnée répartis sur 7 circuits permettant une découverte du patrimoine historique roquefortois :

- "Le Rucher" : Longueur 7 km > Dénivelé 110 m > Durée 2h30 mn
- "Le Castellas" : Longueur 9 km > Dénivelé 298 m > Durée 3h
- "Le Tramway" : Longueur 7 km > Dénivelé 170 m > Durée 3h
- "Le Romanil" : Longueur 9 km > Dénivelé 218 m > Durée 3h
- "Le Loup" : Longueur 7 km > Dénivelé 170 m > Durée 3h
- "Le d'Arbousson" : Longueur 7 km > Dénivelé 170 m > Durée 3h

En outre, des portions de la Via Aurelia (reliant Menton à Arles puis Saint-Gilles en direction de Compostelle en Espagne)sont empruntés sur les circuits Castellas et Loup

La commune comprend également :

- 15 ha de parc départemental du Sinodon proposant 3 parcours de santé disposant d'appareils de gymnastique,
- Le "Sentier du patrimoine", permettant une découverte des principaux éléments du patrimoine
- 2ha d'espaces verts publics
- 1 233ha d'espaces verts privés mais protégés.

La municipalité a procédé à un recensement des arbres remarquables;
Elle aide à l'expertise des arbres notamment pour le traitement du charançon.

La commune est labellisée 2 fleurs «Villes et villages Fleuris) ce qui récompense le souci particulier porté à notre cadre de vie et les nombreux embellissements apportés au village.

- Au total, la commune compte 4 associations de promotion du patrimoine.

2 qualité de vie (suite)

ma ville à la campagne

Donnons de la suite à vos idées
ROQUEFORT 2030

e sécurité

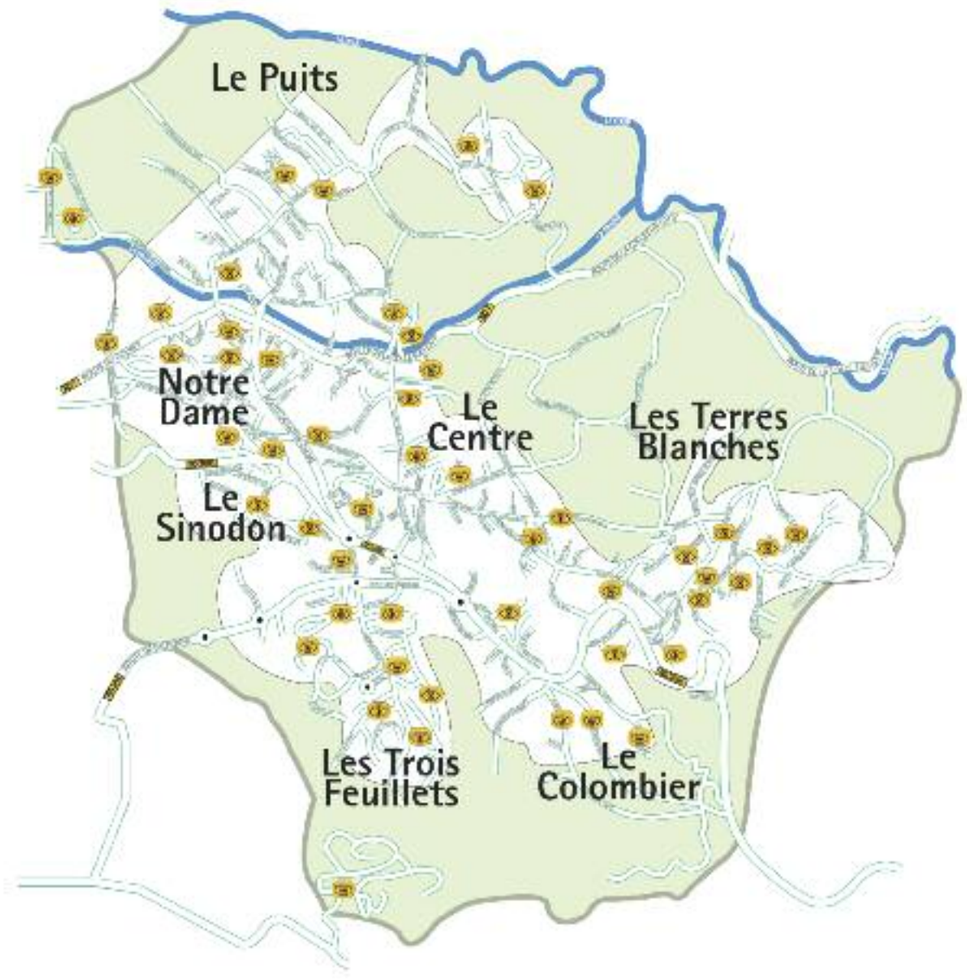

Par bonheur, la commune est épargnée par la grande délinquance (crimes, braquages, trafic massif de stupéfiants, vols à main armée...).

- Les cambriolages constituent les délits les plus régulièrement constatés. Un pic de ces délits a été enregistré en 2017 un peu partout sur le territoire national avec l'apparition de bandes organisées venues des grandes villes "visiter" les campagnes.

A Roquefort, plusieurs éléments ont permis de moins pâtir qu'ailleurs de ce phénomène :

- Une synergie et une complémentarité renforcées entre les forces de gendarmerie et de police municipale ;
- Le renforcement des effectifs de police municipale ;
- Le maillage d'un réseau de "Participation citoyenne" (ex Voisins Vigilants), l'un des plus efficaces du département avec une cinquantaine de référents, répartis sur tout le territoire communal, et en lien direct avec les forces de gendarmerie ;
- La mise en place progressive d'un réseau de caméras de vidéoprotection stratégiquement positionnées et reliées à un PC de surveillance ;

- Le tout a permis, fin 2017 avec la perspicacité des forces de gendarmerie, de mettre fin aux agissements d'une bande organisée venue sévir sur Roquefort et les communes voisines alentours ;
- Résultat : le nombre de cambriolages a chuté de près 70% ramenant à une vingtaine le nombre de délits, soit un chiffre identique à celui enregistré dans les années 2000.

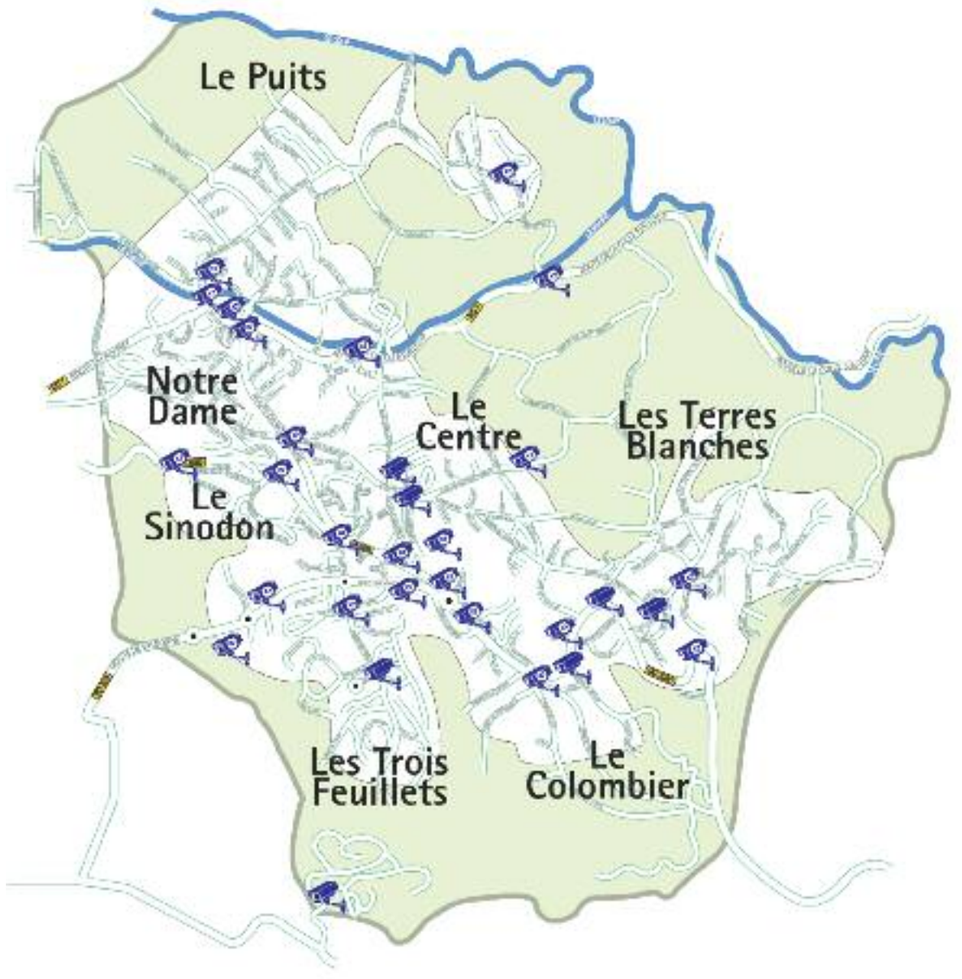

2 qualité de vie (suite)

ma ville à la campagne

Donnons de la suite à vos idées
ROQUEFORT 2030

f agriculture, pastoralisme

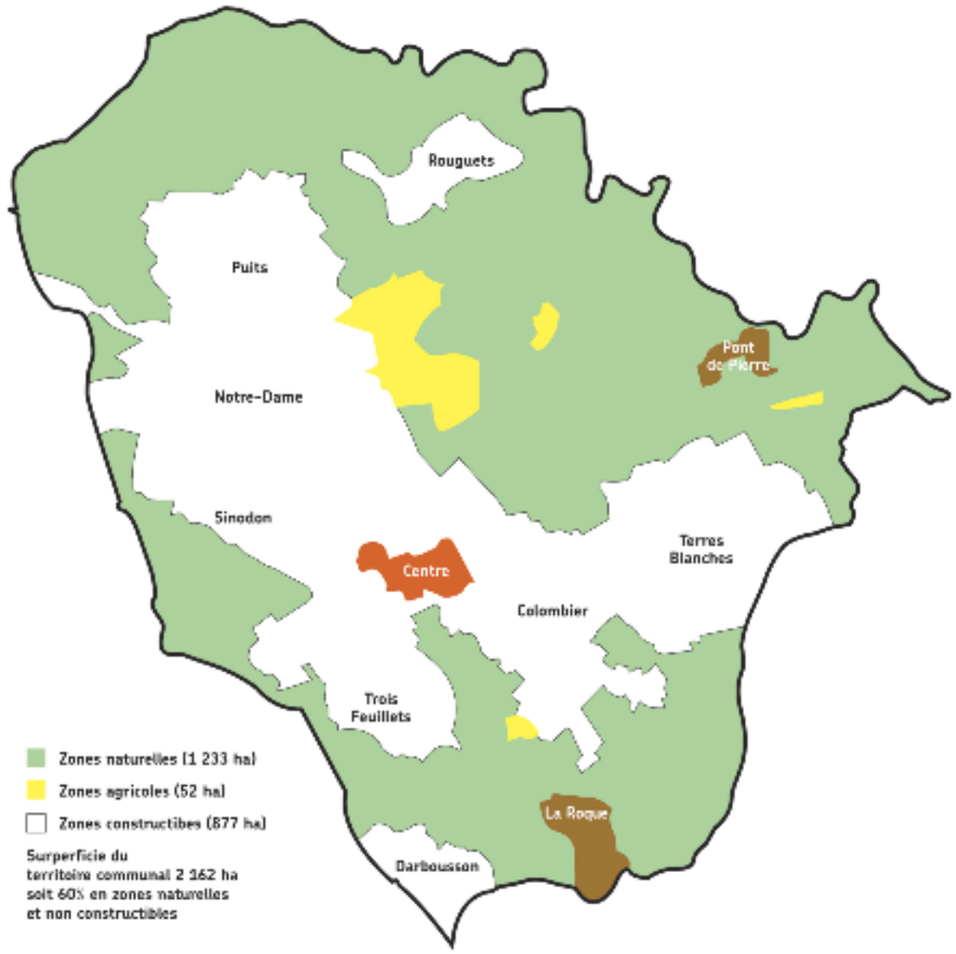

Comme vu plus avant, le territoire communal comprend 52 hectares de zones agricoles.
A la fois précieuses pour contribuer à préserver son caractère naturel à la commune, ces zones pourraient renouer avec des activités paysannes pas si lointaines.

- En particulier, le pastoralisme (nombreux étaient les bergers jusque dans les années 70) pourrait retrouver sa place sur ces terres ;

- Dans l'objectif d'alimenter, entre autres, les restaurants scolaires de la commune, la municipalité souhaite également privilégier les circuits courts de production maraîchère ;

- La municipalité souhaite également favoriser l'installation d'apiculteurs afin de redynamiser une pollinisation précieuse pour notre flore

3 vie sociale

a jeunesse

Ville amie des enfants

Pour les nombreuses actions menées en faveur de la jeunesse, la municipalité s'est vu décerner le label de l'UNICEF "Ville Amie des Enfants" en 2017, gage de la qualité des services proposés aux plus jeunes concernant l'éducation, les loisirs, la prévention, les animations...

EN CRÈCHE

- 885 enfants accueilis à l'année (217 jours ouvrés) sur 4 sections :
  Marmottes (nourrissons) ;
  Poussins (1-2 ans) ;
  Abeilles (2-3 ans) ;
  Chatons (1,5-3 ans) ;
- Cuisine sur place servant environ 60 repas par jour adaptés à chaque tranche d'âge des enfants ;
  (Exemple pour les nourrissons : soupe de légumes frais cuisinés sur site)
  Viande fraîche et légumes frais bio
  Laitage en partie bio
- Déplacement à la Médiathèque une fois par semaine ;
- Eveil musical une fois par semaine ;
- Projet pédagogique privilégiant le respect du rythme de l'enfant et son libre choix des activités afin de favoriser son éveil ;
- 20 agents spécialisés dont une infirmière sont en charge des enfants. Ils se réunissent une fois par moi avec un psychologue pour enfant pour échanger sur les difficultés éventuelles et une réunion par mois avec un spécialiste en communication et intelligence émotionnelle. Le personnel suit des formations régulièrement (environ 50 jours/an) ;
- Un suivi avec les familles est assuré :
  - par des ateliers parents/enfants/professionnels régulièrement organisés ;
  - par des réunions/lien parents/professionnels sur des thèmes différents liés à la petite enfance.

EN MATERNELLE

- 230 enfants sont inscrits en école maternelle répartis sur 8 classes avec une ATSEM par classe (contre 1 pour 2 classes ailleurs) ;
- La création d'une neuvième classe à la rentrée 2019 est confirmée par l'Education nationale ;
- Le restaurant scolaire maternelle accueille chaque jour 226 enfants dans un site dédié et aménagé en fonction de l'âge des enfants. Ces derniers sont assistés par 8 ATSEM, 8 animateurs du Centre de Loisirs et 3 personnels de cantine ;
- 145 enfants sont inscrits en garderie du soir ;
- Actuellement les repas sont livrés en circuit chaud par l'ESAT de Grasse (ancien CAT) avec des menus entièrement bio certains jours.
- A chaque rentrée scolaire, les élus et le maire, en présence des représentants des parents d'élèves, accueillent les parents et les enfants autour d'un petit-déjeuner (boisson chaude, jus de fruits, mignardises...)

EN PRIMAIRE

- 485 enfants sont inscrits en école primaire répartis sur 18 classes ;
- Le restaurant scolaire primaire accueille chaque jour 471 enfants dans un site dédié, aménagé en self-service. Les enfants sont assistés de 5 enseignants, 8 animateurs du Centre de Loisirs et 4 personnels de cantine ;
- Actuellement les repas sont confectionnés par les cuisines du collège César et acheminés en circuit chaud ;
- 252 enfants sont inscrits en garderie du soir ;
- 157 enfants sont inscrits en étude surveillée du soir mise en place par la municipalité et assurée par les enseignants ;
- A chaque rentrée scolaire, les élus et le maire, en présence des représentants des parents d'élèves, accueillent les parents et les enfants autour d'un petit-déjeuner (boisson chaude, jus de fruits, mignardises...)
- La municipalité a créé, en partenariat avec l'association des parents-d'élèves une commission "Menu" qui se réunit 5 fois par an. Cette commission est composée d'élus, de représentants des parents d'élèves, des directeurs d'établissements, des opérateurs (collège et ESAT), du médecin scolaire et d'une diététicienne.

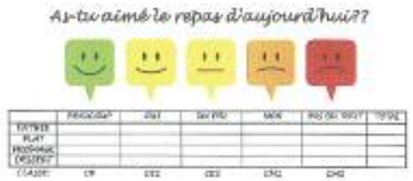

Cette commssion statut sur la composition et la qualité nutritionnelle des repas.

- Suite aux travaux de cette commission, un sondage permanent est effectué concernant la qualité des repas.
  La note moyenne obtenue lors de ce sondage est de 7,4 sur 10.

- Au total, la commune compte 3 associations de parents d'élèves.

Créé pour faciliter les démarches en ligne d'inscriptions administratives et de règlement des services (crèche, école et péri-scolaire), le Kiosque des Familles est pour l'heure opérationnel pour le Centre de Loisirs des mercredis et des vacances et, à partir du mois de juin, pour les cantines, études et garderies.

le kiosque des familles
tous vos SERVICES sur Internet

3 vie sociale (suite)

b sport et loisirs

SPORT

En plus d'être dotée d'un centre de loisirs accueillant les enfants en dehors du temps scolaire, la commune dispose d'infrastructures offrant un large choix d'activités sportives dont les enfants profitent largement.

- Le parc des sports comprenant un stade de football en gazon synthétique, cinq courts de tennis, un mini terrain de foot et locaux (vestiaires, buvette, bureaux...) adaptés pour chaque équipement ;
- Un skatepark doté d'équipements adaptés ;
- Un citystade permettant la pratique de multiples sports ;
- Une salle couverte accueillant les associations sportives (gymnastique, danse, judo, taï-chi, boxe, yoga...
- Un gymnase attenant au collège ouvrant ses portes aux manifestations sportives ;
- 7 kilomètres de pistes cyclables ;
- 53 kilomètres de pistes de randonnées pédestres ;
- 15 ha de parc départemental du Sinodon proposant 3 parcours de santé disposant d'appareils de gymnastique ;
- Au total, la commune compte 20 associations sportives et de loisirs.

CENTRE DE LOISIRS

Ouvert en trois sections (3 à 6 ans, plus de 6 ans et ados), le Centre de Loisirs accueille en moyenne un millier d'enfants en juillet et en août, environ 250 aux vacances d'automne, d'hiver et de printemps, et 180 enfants sur les mercredis.

Les nombreuses activités qui y sont proposées, sont issues du projet pédagogique élaboré par l'équipe d'animation. En outre, une cinquantaine de sorties extérieures (voyages-découverte, sorties thématiques, sorties sportives et culturelles...) sont organisées chaque année.

L'équipe du Centre de Loisirs est constituée de :

- Un directeur et son adjoint ;
- 20 animateurs en période de vacances et 17 animateurs les mercredis.

Le Centre dispose de 2 minibus.

CONSEIL CONSULTATIF DES JEUNES

La municipalité a souhaité mettre en place son Conseil Consultatif des Jeunes qui regroupe 17 jeunes roquefortois au sein de deux commissions :

CULTURE ET ÉVÉNEMENTIEL

Emma Anziani (présidente), Lola Anziani, Maud et Méline Fourdilis, Livio Francese, Madeleine Gorge, Kelyssa Ponce de Leon, Clara Saint Vil, Louis Vial.

SPORT ET ENVIRONNEMENT

Julia Gustave (présidente), Micol Barda, Clara Feolde, Nathanaël Ivanez, Noémie Montant, Théo Picot, Elliott Vandenaverne, Cléa Vilneuve.

Cette initiative permet :

- De favoriser l'éveil civique en intéressant les jeunes générations à la vie publique ;
- De les aider à prendre conscience des responsabilités locales en les associant activement à la vie de la commune ;
- De proposer et réaliser des projets qui leur tiennent à cœur et qui répondent à leurs attentes ;
- D'émettre des avis consultatifs sur des sujets en lien avec leurs domaines de compétence et qui les concernent directement.

3 vie sociale (suite)

c culture et loisirs

MANIFESTATIONS

La commune dispose de plusieurs espaces dédiés à la culture et aux nombreux spectacles proposés aux Roquefortois :

- Le Pôle Image ;
- La Médiathèque ;
- Le Cente culturel "Bon Accueil" ;
- L'Espace Charvet ;
- Le Jardin des Décades en plein air.
- Au total, la commune compte 8 associations culturelles.

En moyenne, chaque année s'y tiennent :

Pièces de théâtre	7
Retransmissions d'opéras	4
Retransmissions de comédies	3
Expositions	15
Soirées découverte de jeux	3 (depuis cette année)
Café des lecteurs	7
Bouquins câlins	2
Ateliers à thème	15
Nuit de la lecture	1

- Ainsi que des séances de dédicace

La Médiathèque enregistre le plus gros flux des médiathèques communautaires (après celle d'Antibes) :

Livres	15206
CD	1121
DVD	4237
Magazines	1605

Les quelque 11 660 livres entrants et 12 845 livres sortants sont la preuve du dynamisme de cet espace ; ce qui a nécessité la mise en place d'une navette quotidienne pour faciliter les échanges (livres, CD, DVD, magazines) entre les diverses médiathèques communautaires.
Deux fois par an, la Médiathèque organise une vente de livres d'occasion.

POUR LA JEUNESSE

- La ludothèque a accueilli 2 448 enfants en 2018 venus décourir livres, CD, DVD mais aussi de nombreux jeux de sociétés.
- Le cinéma "Pavillon Bleu" propose à l'année une programmation spéciale "Ciné Jeune Public"

CINEMA

La salle de cinéma "Le Pavillon Bleu", située au cœur du Pôle Image, connaît un énorme succès du fait, à la fois, des tarifs modiques qu'elle pratique mais aussi de l'efficacité de sa programmation qui colle à l'actualité cinématographique :

Séances annuelles	2278 dont 376 en Version Originale
Sorties nationales	29
Avant-première	9

Le "Pavillon Bleu" accueille chaque année plus de 30.000 spectateurs (33 365 en 2018).
La qualité de sa programmation lui a valu le label "Art et Essais"

ROQUEFORT EN FETE

De nombreuses fêtes donnent aux Roquefortois l'occasion de se retrouver dans la convivialité :

- Cérémonie des Vœux aux Roquefortois ;
- Roq4Trail ;
- La Fête des Jardins ;
- La Saint Jean ;
- La Journée du Tibet ;
- La Fête de la Musique ;
- Notre-Dame de Canlache (Fête patronale)
- Les marchés nocturnes ;
- Le marché de Noël ;
- Le marché provençal ;
- Le Forum des Associations ;
- La Fête des Voisins ;
- Et, en moyenne 6 spectacles offerts dans le cadre des "Estivales" du Conseil départemental.

3 vie sociale (suite)

d santé, solidarité

SANTE

La création du Pôle Santé a permis de proposer sur place aux Roquefortois les services de nombreux professionnels venus s'ajouter à ceux déjà implantés :

- Au Pôle Médical :

Laboratoire d'analyses	1
Médecin	6
Chirurgien-dentiste	1
Orthophoniste	3
Orthoptiste	2
Sage-femme	1
Osthéopathe	1
Psychologue	1
Infirmiers	
Matériel médical	1

- Hors Pôle Médical :

Chirurgien-dentiste	2
Médecin	2

- Pharmacie 2
- Vétérinaires 2

SOLIDARITE

De nombreuses actions sont constamment menées en faveur des plus démunis et, en particulier, de nos aînés. Sur l'année 2018 :

Nombre de personnes aidées	Nombre d'heures de services	Nombre de repas à domicile	Nombre de visiteurs au C.C.A.S.	Nombre de demandes logements	Nombre de dossiers d'aide A.P.A.	Nombre d'aides alimentaires
26	4 140	2 141	831	105	18	9

Chaque année la solidarité communale représente :

- Une centaine de paniers de Noël distribués ;
- Quelque 10 tonnes de bois de chauffe ;
- Plus de 2 200 € de bons alimentaires ;
- Plus de 1 000 € d'aides financières ;

Une permanence de l'assistante sociale du Conseil départemental des Alpes-Maritimes se tient régulièrement à l'Espace Citoyen.

- En 2018, 241 logements sociaux ont permis essentiellement aux Roquefortois de se loger.

LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

- La municipalité organise la "Semaine Bleue" et des rencontres intergénérationnelles ;
- 120 séniors roquefortois participent à la "Galette des Aînés" ;
- Chaque mois un thé dansant est offert à nos aînés.

LES MANIFESTATIONS HUMANITAIRES

- Chaque année la commune participe au Téléthon ;
- La commune soutient l'opération "Bouchons d'Amour".

- Au total, la commune compte 9 associations caritaves et solidaires.

merci pour votre implication

ma ville à la campagne

Donnons de la suite à vos idées
ROQUEFORT 2030

Marianne d'Or du Tri sélectif
Trophée Argent Climat-Energie

COMMUNE DE ROQUEFORT-LES-PINS

Donnons de la suite à vos idées

ROQUEFORT 2030

ma ville à la campagne